



Vous allez prochainement intégrer notre Société. Afin de nous aider à constituer votre dossier administratif dans les meilleures conditions, nous vous remercions :

1. de compléter ou corriger s'il y a lieu le tableau ci-dessous :

<u>Nom Prénom</u>	<u>Mail professionnel</u> :			
<u>Date de naissance</u> :	à :			
<u>Nationalité</u> :				
<u>Situation de famille</u> : célibataire <input type="checkbox"/>	marié(e) <input type="checkbox"/>	PACS <input type="checkbox"/>	divorcé(e) <input type="checkbox"/>	veuf(ve) <input type="checkbox"/>
<u>Nombre d'enfant(s) à charge + dates de naissance</u> :				
<u>N° de Sécurité Sociale</u> :				
<u>Adresse</u> :				
.....				
<u>N° téléphone</u> :				
<u>N° tél portable</u> :				
<u>Personne à contacter en cas d'urgence (Nom + Tél)</u>				
<u>Avez-vous déjà effectué la journée de solidarité pour l'année en cours ?</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				
<u>Avez-vous déjà fait l'objet d'une visite médicale par la Médecine du Travail ?</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				
<u>En cas de réponse positive, cette visite a-t-elle eu lieu depuis moins de 5 ans ?</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				
<u>A quelle date ?</u>				
<u>Cette visite a-t-elle eu lieu sur un poste de nature identique ?</u> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON				

2. de nous faire parvenir :

- * Une photocopie de votre **attestation de droits à l'assurance maladie**.
- * Pour les personnes ayant des enfants : une photocopie complète **du livret de famille**.
- * Pour les personnes de nationalité étrangère : une photocopie recto-verso de la **carte de résident**.
- * Une photocopie de votre **carte d'identité**.
- * Un relevé d'identité bancaire (**R.I.B**) avec indication du n°IBAN.
- * Copie du dernier avis d'aptitude délivré par la médecine du travail indiquant la date de l'avis.
- * Un **CV** et la copie de vos **diplômes**.
- * Une Copie de votre **permis de conduire** et du **CACES** (*le cas échéant*).
- * Le cas échéant, un justificatif attestant que vous avez effectué votre **journée de solidarité** au cours de l'année chez un précédent employeur.
- * Le cas échéant, un justificatif certifiant de votre **reconnaissance de travailleur handicapé** ou un justificatif **attestant du pourcentage de votre invalidité**.

Bien cordialement,

Le Service du Personnel